EXIT Conseil
CENTRE DE FORMATION EN SÉCURITÉ
GROUPE TRIOMPHE SÉCURITÉ

Formation Sauveteur Secouriste du Travail (SST)

PUBLIC VISE

- ✓ *Personnel devant connaître les gestes de premiers secours dans le cadre de son activité professionnelle, ou devant faire partie de l'effectif des secouristes imposés par le Code du Travail.*

PRE-REQUIS

- ✓ *Pièce d'identité à jour*

DUREE

- ✓ *14 heures*

NOMBRE DE PARTICIPANTS

- ✓ *De 4 à 10 maximum*

CONDITIONS MATERIELLES

- ✓ *Salle spacieuse et propre permettant l'enseignement théorique (avec vidéo projection) ainsi que les mises en situations pratiques.*
- ✓ *Mannequins à disposition Kit Complet sst*
- ✓ *1 Mannequin Adulte + 10 Peau de visage + Poumons + Protections Visages*
- ✓ *1 Mannequin Nourrisson*
- ✓ *1 Boite de maquillage*
- ✓ *1 Couverture*
- ✓ *1 défibrillateur avec réduction de tension pour pédiatrie*
- ✓ *1 Pansement compressif*
- ✓ *1 Stérillium Gel + Lingettes antiseptique*
- ✓ *1 Set outillage + Protection de visage*
- ✓ *1 Garrot tourniquet*
- ✓ *Cravate diverse pour garrot improvisé*

OBJECTIFS

- ✓ *A l'issue de la formation, le stagiaire doit être capable :*
  - *D'intervenir efficacement face à une situation d'accident,*

- *De mettre en application dans le respect de l'organisation de l'entreprise et des procédures spécifiques, ses compétences en matière de prévention, au profit de la santé et de la sécurité du travail.*

INTERVENANTS

- ✓ *Formateurs professionnels à jour de formation continue.*

QUALIFICATIONS

- ✓ *Certificat SST délivré à l'issue de l'épreuve certificative (si le candidat a satisfait aux exigences de celle-ci), valable 24 mois.*

Pour rester valable à l'issue des 24 mois, le titulaire du SST devra suivre une formation de Maintien et d'Actualisation des Compétences de SST (MAC SST).

MOYENS PEDAGOGIQUES

- ✓ *Mannequin adulte enfant et nourrisson*
- ✓ *Défibrillateur – coupe de tête – plan d'intervention INRS*
- ✓ *Divers matériels de simulation - Livret INRS – Vidéos*

CONDITIONS DE VALIDATION

- ✓ *Présence sur l'intégralité de la formation.*
- ✓ *Avoir satisfait aux tests / examens règlementaires de la formation :*

  - *Mise en situation et évaluation dans une situation tirée au sort*

DELAIS D'ACCES ET DATES DE SESSIONS

- ✓ *En cas d'indisponibilité, veuillez-vous référer au planning de notre site http://exit-conseil.fr/ afin de connaitre nos prochaines sessions de formation.*

CONTENU DU PROGRAMME 14h

EXIT Conseil
CENTRE DE FORMATION EN SÉCURITÉ
GROUPE TRIOMPHE SÉCURITÉ

DOMAINE DE COMPETENCE : Être capable d'intervenir face à une situation d'accident du travail 12h

➢ *Compétence 1 : Être capable de situer le cadre juridique de son intervention.*

- *1.1. Connaître les éléments fixant le cadre juridique de son intervention dans son entreprise.*
- *1.2. Connaître les éléments fixant le cadre juridique de son intervention en dehors de son entreprise.*
- *1.3. Être capable de mobiliser ses connaissances du cadre juridique, lors de son intervention.*

➢ *Compétence 2 : - Être capable de réaliser une protection adaptée.*

- *2.1. Être capable de mettre en œuvre les mesures de protections décrites dans le processus d'd'alerte aux populations.*

- *2.2. Être capable de reconnaître, sans s'exposer soi-même, les dangers persistants éventuels qui menacent la victime de l'accident et/ou son environnement.*
  - ✓ *2.2.1. Identifier les dangers réels ou supposés dans la situation concernée.*
  - ✓ *2.2.2. Repérer les personnes qui pourraient être exposées aux dangers identifiés.*
  - ✓ *2.2.3. Imaginer, sous forme de scénarios simples, à partir des éléments matériels observés et des informations recueillies, les circonstances dans lesquelles pourrait se concrétiser les accidents liés aux dangers identifiés.*

- *2.3. Être capable de supprimer ou isoler, ou soustraire la victime au danger sans s'exposer soi-même.*
  - ✓ *2.3.1. Être capable de supprimer le danger.*
  - ✓ *2.3.2. Être capable d'isoler le danger.*
  - ✓ *2.3.3. En cas d'impossibilité de supprimer ou d'isoler le danger, être capable de soustraire la victime au danger.*

➢ *Compétence 3 : - Être capable d'examiner la (les) victime (s) avant / et pour la mise en œuvre de l'action choisie en vue du résultat à obtenir.*

- *3.1. Être capable de reconnaître, suivant un ordre déterminé, la présence d'un (ou plusieurs) des signes indiquant que la vie de la victime est menacée.*
  - ✓ *3.1.1. Être capable de mettre en œuvre les 4 actions de recherche permettant de détecter les signes indiquant que la vie de la victime est menacée.*
  - ✓ *3.1.2. Dans le cadre où il y a manifestation de plusieurs signes, être capable de définir l'ordre de priorité des actions de recherche.*
- *3.2. Être capable d'associer au (x) signes décelé (s) l (s) résultat (s) à atteindre et de le (s) prioriser.*

➢ *Compétences 4 : - Être capable de faire alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise ou l'établissement.*

- *4.1. Être capable de définir les différents éléments du message d'alerte qui permettront aux secours appelés d'organiser leur intervention.*
- *4.2. Être capable d'identifier, en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise, qui alerter et dans quel ordre.*
- *4.3. Le cas échéant, être capable de choisir, parmi les personnes présentes et selon des critères prédéfinis, celle qui est la plus apte pour déclencher l'alerte.*
- *4.4. Être capable de transmettre aux secours appelés, ou à la personne choisie pour alerter, les éléments du message, en respectant les consignes pour assurer une transmission efficace et favoriser une arrivée des secours au plus près de la victime.*

➢ ***Compétence 5 : - Être capable de secourir la(les) victime(s) de manière appropriée***

- *5.1. Être capable, à l'issue de l'examen, de déterminer l'action à effectuer, en fonction de l'état de la(les) victime(s), pour obtenir le résultat à atteindre.*
- *5.2. Être capable de mettre en œuvre l'action choisie en utilisant la technique préconisée.*
- *5.3. Être capable de vérifier par observation, l'atteinte et la persistance du résultat attendu ainsi que l'évolution de l'état de la victime, jusqu'à la prise en charge de celle-ci par les secours spécialisés.*
    - ✓ *5.3.1. Être capable de réaliser un suivi de la victime dans l'attente des secours en vue de détecter l'apparition de nouveaux signes indiquant que la vie de la victime est menacée*
    - ✓ *5.3.2. Être capable, en cas d'évolution de l'état de la victime, d'adapter sa conduite aux nouveaux signes décelés*

DOMAINE DE COMPETENCES 2 : Être capable de mettre en application ses compétences de SST au service de la prévention des risques professionnels dans son entreprise.

➢ ***Compétence 6 : Être capable de situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise***

- *6.1. Être capable d'appréhender les notions de base en matière de prévention pour en situer l'importance dans l'entreprise.*
    - ✓ *6.1.1. Être capable d'appréhender les notions de danger, situation dangereuse, dommage, évènement dangereux, accident du travail (AT) et maladie professionnelle (MP), …*
    - ✓ *6.1.2. Être capable d'identifier la nature et l'importance des AT et des MP dans son entreprise, dans la branche professionnelle et/ou au plan national.*
- *6.2. Être capable de situer le Sauveteur Secouriste du Travail en tant qu'acteur de la prévention.*
    - ✓ *6.2.1. Connaître l'articulation de son action avec les autres acteurs de prévention dans et hors de l'entreprise.*
    - ✓ *6.2.2. Être capable de positionner son action dans l'organisation de la prévention de son entreprise. Compétence 7 : Être capable de contribuer à la mise en œuvre d'actions de prévention*

➢ ***Compétence 7 : Être capable de contribuer à la mise en œuvre d'actions de prévention***

- *7.1. Être capable de repérer les situations dangereuses dans le cadre du travail.*
  - ✓ *7.1.1. Observer l'environnement et identifier les dangers supposés dans la situation de travail concernée.*
  - ✓ *7.1.2. Repérer les personnes qui pourraient être exposées aux dangers identifiés.*
  - ✓ *7.1.3. Imaginer, à partir de ces observations, les circonstances dans lesquelles pourraient se concrétiser des dommages liés aux dangers identifiés.*
- *7.2. Être capable de supprimer ou réduire, ou de contribuer à supprimer ou réduire les situations dangereuses.*
  - ✓ *7.2.1. Supprimer ou faire supprimer les dangers ou isoler les personnes, dans une situation de travail dangereuse, en proposant des actions de prévention.*
  - ✓ *7.2.2. Définir, à défaut, des actions de protection permettant d'éviter ou de limiter le dommage.*

➢ ***Compétence 8 : Être capable d'informer les personnes désignées dans le plan d'organisation de la prévention de l'entreprise de la /des situation(s) dangereuse(s) repérée(s) 2h***

- *8.1. Être capable d'identifier qui informer en fonction de l'organisation de la prévention de l'entreprise.*
- *8.2. Être capable de définir les différents éléments, les transmettre à la personne identifiée et rendre compte sur les actions éventuellement mises en œuvre.*

➢ ***Le rôle du SST dans la santé et sécurité au travail.***

➢ ***Les conduites à tenir face à une situation d'accident : 12H***

- *Protéger*
- *Examiner*
- *Faire alerter*
- *Secourir*

➢ ***Les conduites à tenir face à une situation de travail dangereuse : 2H***

- *Prévenir l'accident du travail*
- *Informer sa hiérarchie*

ACCESSIBILITE

Exit Conseil s'engage à respecter les dispositions en matière d'accessibilité des personnes en situation de handicap des ERP de type R – Une entrée est spécialement aménagée à cet effet et notre équipe vous accompagne au mieux lors de votre formation / visite.

CENTRE DE FORMATION EN SÉCURITÉ
GROUPE TRIOMPHE SÉCURITÉ

TARIFS (CHEQUE UNIQUEMENT)

Tarif par Stagiaire : 168 € HT – 201.60€ TTC
Tarif de Groupes : Nous consulter

Taux de réussite SST sur l'année 2021 : 100%

Responsable de centre : Jennifer EGO 06 22 71 60 51

Responsable Pédagogique : Ferdinand GAWU 06 21 02 00 60